



## Évaluation de la productivité et de la croissance des entreprises Réponse de la direction et plan d'action Janvier 2016

Recommandations	Plan d'action	Responsabilité	Date d'achèvement prévue
<p><b>Le Ministère doit continuer de recenser et d'adopter les pratiques exemplaires qui lui permettront d'améliorer la pertinence des programmes axés sur la productivité et la croissance des entreprises.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• En adoptant six chartes de projet, DEO a fait croître le nombre de programmes axés sur le développement des compétences et la formation, une activité qui relève du sous-programme Productivité des entreprises. Par la suite, le Ministère examinera et mettra à jour les chartes de projet pour tenir compte des nouvelles priorités et d'autres occasions d'investissement liées au sous-programme Productivité des entreprises. DEO lancera des périodes de réception des demandes pour le PDEO dans le cadre desquelles il invitera les promoteurs à soumettre des projets qui cadrent avec les priorités de DEO, y compris celles qui sont liées au sous-programme Productivité des entreprises.</li><li>• Le Ministère recensera les secteurs émergents de l'Ouest canadien et cherchera à adopter des « pratiques exemplaires » (p. ex., encourager l'adoption de technologies de pointe; mettre l'accent sur les industries à forte croissance; promouvoir le commerce international) qui lui permettront d'améliorer la pertinence des programmes axés sur la productivité des entreprises ainsi que leurs retombées.</li><li>• Le Ministère continuera de miser sur des programmes qui favorisent le commerce et l'investissement et une main-d'œuvre qualifiée en vue de combler la pénurie de travailleurs dans des secteurs déterminés et des groupes ciblés.</li></ul>	SMA-POS	Le 31 mars 2017



Recommandations	Plan d'action	Responsabilité	Date d'achèvement prévue
<b>Le Ministère doit chercher à améliorer ses méthodes de mesure des résultats à long terme et de production de rapports afin de renforcer la capacité de rendre compte du rendement des programmes axés sur la productivité et la croissance des entreprises.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Ministère continuera à chercher et à adopter des mesures pour améliorer ses méthodes de production de rapports à long terme (p. ex., limiter l'utilisation d'indicateurs de rendement uniques; prolonger la date de fin d'un projet [au-delà des flux de trésorerie de DEO] afin de pouvoir rendre compte des indicateurs sur une plus longue période; entreprendre un examen de projets semblables pour effectuer une évaluation des résultats et des retombées économiques par opposition aux résultats à court terme).</li><li>• Le Ministère cherchera des façons de mesurer les indicateurs de rendement chaque année au moyen de son système de gestion de projets.</li></ul>	SMA-POS	Le 31 mars 2017
<b>Le Ministère doit revoir ses programmes axés sur la productivité et la croissance des entreprises afin de les rendre plus souples et mieux adaptés aux besoins.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Ministère continuera de mettre en place des normes de service axées sur la prise de décision rapide et les communications pour les programmes nouveaux et existants.</li><li>• Lorsque des décisions auront été prises quant aux calendriers des prochaines périodes de réception des demandes pour le PDEO, le Ministère affichera en temps opportun les calendriers sur son site Web public.</li></ul>	SMA-POS	Le 31 mars 2017